

Le diagnostic global du bassin versant

Adopté par la Commission Locale de l'Eau le 4 octobre 2006

USAGES

Zone d'élevages bovins et hors-sol (porcs et volailles), surtout sur l'extrême Ouest :

- des apports très importants d'effluents d'élevage
- du piétinement des animaux dans les cours d'eau

Présence d'activités industrielles ponctuelles :

- quelques rejets d'azote et de phosphore
- des prélèvements importants d'eau potable

Zone faiblement peuplée :

- un pôle urbain (Villaines-la-Juhel)
- une influence urbaine de la ville d'Alençon
- la présence de rejets domestiques provenant majoritairement des assainissements individuels
- des prélèvements d'eau potable

Présence d'une zone touristique (Les Alpes Mancelles)

- des rejets domestiques saisonniers

ACTIONS

Des contrats de restauration et d'entretien sur l'Orthe amont et le Sarthon

Des Programmes de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole et des Contrats d'Agriculture Durable sur l'ensemble de la zone

Le Parc Naturel Régional Normandie-Maine sur la moitié du territoire

Un arrêté de protection de biotope sur le Sarthon

Des Plans de Prévention des Risques d'Inondation

MILIEUX

Un riche patrimoine halieutique et aquatique

Des espaces naturels remarquables avec notamment des zones humides (Sarthon, Ornette, Sarthe)

Des secteurs favorables à la reproduction de la truite fario et du brochet

Mais un écosystème aquatique dégradé :

- des frayères colmatées
- un mauvais état des abords de cours d'eau
- un état fonctionnel de moyen à médiocre
- la présence de nombreux plans d'eau et d'espèces envahissantes (écrevisses signaux et américaines)
- de fortes concentrations en nitrates dans les eaux superficielles
- des débits d'étiages naturellement sévères

Une forte vulnérabilité de la ressource

- un potentiel hydrogéologique peu productif
- des concentrations en nitrates élevées au niveau de certains captages, surtout sur la partie Est et Sud
- une ressource très sollicitée (prélèvements industriels et domestiques) surtout sur la partie Est et Sud

Un secteur générateur de crues :

- des sous-bassins générateurs de crues
- une pluviométrie forte

Une zone vulnérable aux inondations sur la partie aval de la Sarthe

USAGES

Une agriculture basée sur l'élevage bovin et hors sol (volailles et porcs) :

- la présence importante de céréales, surtout sur la frange Nord
- une petite agriculture péri-urbaine (agglomération du Mans)
- des rejets importants d'effluents d'élevage et d'éléments minéraux (nitrates) et pesticides
- d'importants prélèvements d'eau pour l'irrigation

Une densité démographique importante avec un gros pôle urbain (Le Mans) :

- des rejets domestiques importants, venant des assainissements individuels et collectifs
- des prélèvements d'eau potable importants

Présence de pôles industriels diffus sur l'ensemble de la zone :

- des rejets importants provenant de ces industries

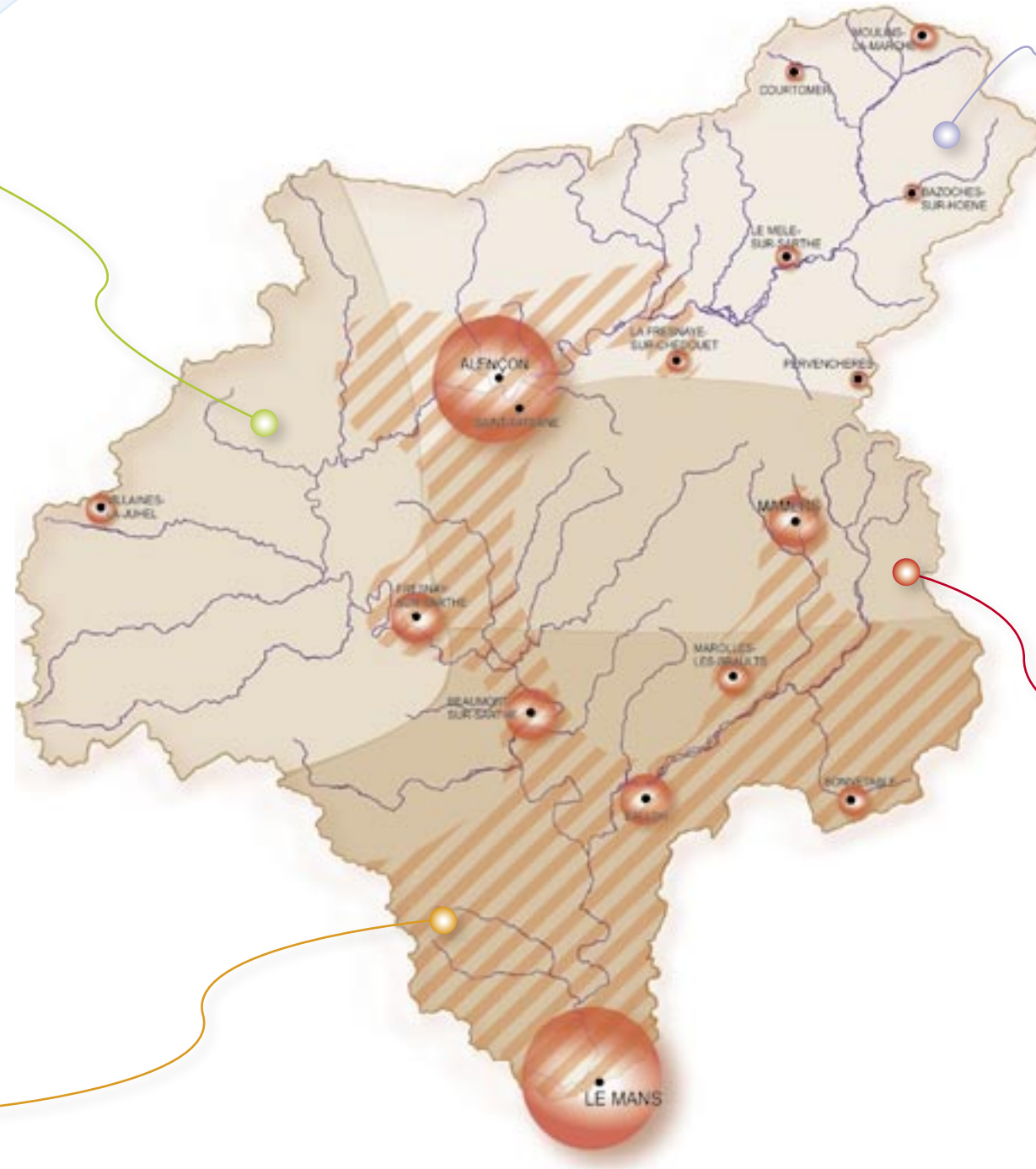
ACTIONS

Un projet de contrat de restauration et d'entretien des cours d'eau sur le bassin de l'Orne Saosnoise

Des Programmes de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole et des Contrats d'Agriculture Durable

Des Plans de Prévention des Risques d'Inondation, 2 stations CRISTAL et 1 station d'observation complémentaire de suivi des niveaux d'eau

Synthèse générale des enjeux



- Bassin Sarthe Amont
- Densité démographique
- Centres urbains

USAGES

Zone d'élevage importante, axée sur la production de bovins (surtout sur l'extrême Est) et présence d'équins :

- la présence de céréales
- une agriculture péri-urbaine au niveau d'Alençon
- proportion importante de Surface Toujours en Herbe, surtout sur l'extrême Est
- des apports importants d'effluents d'élevage

Un pôle urbain important à l'Ouest (Alençon) et un habitat dispersé sur le reste de la zone :

- des rejets domestiques importants provenant des assainissements collectifs et individuels, surtout au niveau d'Alençon
- des prélèvements d'eau potable très importants, surtout au niveau d'Alençon

Une zone industrielle au niveau du pôle urbain d'Alençon :

- quelques rejets industriels

ACTIONS

Des contrats de restauration et d'entretien des cours d'eau en

tête de bassin versant sur la Sarthe, l'Hoëne, la Pervenche et l'Erine

Des Programmes de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole et des Contrats d'Agriculture Durable sur l'ensemble du bassin

Les Parcs Naturels Régionaux Normandie-Maine et Perche (sauf en tête de bassin)

Des arrêtés préfectoraux de protection de biotope sur la Briante et sur la Sarthe en aval du Mêle-sur-Sarthe

Des Plans de Prévention des Risques d'Inondation

USAGES

Une agriculture, majoritairement céréalière :

- la présence d'une production porcine et avicole sur la partie Sud
- des rejets importants d'éléments minéraux (nitrates) et pesticides
- des prélèvements d'eau importants pour l'irrigation

Influence urbaine d'Alençon

Un habitat moyennement dense ou dispersé

Un petit pôle urbain (Mamers)

- des rejets domestiques provenant des assainissements collectifs et autonomes.
- d'importants prélèvements d'eau potable autour de Mamers

Quelques industries avec quelques rejets

ACTIONS

Projets d'actions de reconquête de la qualité de l'eau du captage de Penvert

Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (faiblement)

Un projet de contrat de restauration et d'entretien sur le bassin de l'Orne Saosnoise

MILIEUX

Un riche patrimoine halieutique et aquatique

Des secteurs favorables à la reproduction de la truite fario et du brochet

Un écosystème aquatique remarquable :

- une présence importante de zones humides
- certaines contextes piscicoles en bon état fonctionnel
- des espaces naturels remarquables

Mais un écosystème particulièrement dégradé surtout sur les affluents :

- un état fonctionnel médiocre de certains contextes piscicoles
- une artificialisation importante du lit mineur des cours d'eau par recalibrage
- un mauvais état des berges et de la ripisylve
- des colmatages des frayères
- diminution des zones humides surtout en tête de bassin (piétinement et mise en cultures aux abords des cours d'eau)

Une très forte vulnérabilité de la ressource, surtout au niveau d'Alençon :

- une sécurisation de la prise d'eau potable d'Alençon à poursuivre (surtout des problèmes de gestion quantitative)
- des prélèvements très importants, essentiellement domestiques
- un potentiel hydrogéologique peu productif
- la présence importante de nitrates au niveau de certains captages

Une tête de bassin versant génératrice de crues et une pluviométrie importante

Une zone vulnérable aux inondations

MILIEUX

Un patrimoine halieutique et aquatique moyen :

- la présence de brochets et de truites sur certains affluents
- une forte dégradation de la population d'écrevisses à pattes blanches

Des écosystèmes aquatiques dégradés :

- une artificialisation importante du lit mineur par recalibrage
- présence d'ouvrages hydrauliques difficilement franchissables
- des colmatages de frayères
- une eau de surface chargée en nitrates
- un mauvais état des berges et de la ripisylve
- des étiages sévères sur la partie Ouest de la zone

Une très forte vulnérabilité de la ressource :

- un potentiel hydrogéologique moyennement productif
- de très importants prélèvements domestiques et agricoles
- des captages avec de très fortes concentrations de nitrates et de pesticides

La protection et la préservation des écosystèmes aquatiques

Le territoire abrite des milieux et des espèces remarquables (zones humides au Nord, zones de frayère en tête de sous bassins versants et sur la Sarthe).

Mais il apparaît que ceux-ci sont de plus en plus menacés : **disparition progressive de certaines zones humides, fortes dégradations de certaines populations** (l'écrevisse à pattes blanches par exemple).

La **qualité biologique est globalement médiocre**, ce qui se traduit par une population piscicole dégradée ou perturbée pour la majorité des contextes piscicoles, avec un état fonctionnel médiocre ou moyen, hormis le tronçon de la rivière la Sarthe de sa confluence avec l'Hoëne jusqu'à Alençon, et le bassin de l'Antonnrière.

L'**altération de l'hydromorphologie** des cours d'eau est également un problème majeur, portant atteinte à la capacité d'accueil des cours d'eau : uniformisation des faciès d'écoulement, érosion des sols, mauvais état des berges et de la végétation rivulaire (la ripisylve), etc.

La **continuité hydrologique est relativement médiocre**, pour plusieurs raisons : cloisonnement de la rivière par les ouvrages, isolement des annexes hydrauliques ou des zones humides (ex : recalibrage, remblaiements, plans d'eau, drainages, etc.). Le **régime hydrologique est également perturbé** par des prélèvements et l'artificialisation des débits, etc.

Enfin, les acteurs s'inquiètent de l'évolution des **espèces envahissantes**, animales comme végétales (écrevisse américaine, jussie, etc.).

« Paroles d'acteurs »

Le bassin versant de Sarthe Amont est un territoire encore mal connu du plus grand nombre. Il est plutôt perçu comme un territoire sous forte pression anthropique avec un milieu aquatique plus ou moins altéré selon les endroits, avec des cours d'eau « sacrifiés » d'après les plus avertis.

De fortes tensions sont perceptibles au niveau des ouvrages hydrauliques, patrimoines locaux qu'il faut préserver pour certains, entraves au bon fonctionnement des cours d'eau et du cycle biologique des poissons pour d'autres.

Le diagnostic du bassin versant

